

76

MINISTÈRE  
DE  
L'INTÉRIEUR.

Dossier relatif à une Statue représentant  
Psyché abandonnée sur les Rochers, que  
le Sculpteur Desjens offre de vendre au  
Gouvernement.

*Division*  
Muni royal de tableaux

N<sup>o</sup> 76.

Statue restituée au S<sup>r</sup> Desjens.

NUMÉRO D'ORDRE.	DATE DE LA PIÈCE.	ANALYSE.

N. 458.

J. déclare avoir reçu de la  
Commission administrative des Musées  
royal de Peinture et de Sculpture une  
Statue en plâtre (reprois? Psyche pleurant  
l'amour) que j'avais laissée en dépôt au  
Musée depuis l'exposition des Beaux Arts  
de 1806.

Musées, le 21 Mars 1846

Feytaud Statuaire



Monsieur Vander-Belen.

Monsieur Steiner, M. Foyens est venu hier pour  
 réclamer une Statue Vestie en dépôt au  
 Musée depuis l'Exposition de 1834  
 Cette statue est estimée à six cents francs  
 la propriété de M. Foyens. Il veut  
 donc la reprendre. Mais il sera utile  
 de lui en faire enlever demain Samedi.  
 en demandant un reçu.

M. Foyens a dit que vous l'aviez autorisée  
 à la reprendre. Veuillez, S. V. P. me  
 dire si rien ne s'oppose à ce qu'elle  
 lui soit remise. Il désire pouvoir  
 la faire enlever demain Samedi.

*[Signature]*

Votre tout dévoué serviteur  
*[Signature]*

20 Mars 1846.

1

2

Musee royal  
de  
Peinture  
et de  
Sculpture  
N<sup>o</sup> 96.  
47.

Bruxelles, le 15 Mars 1844.

à M<sup>le</sup> le Ministre de l'Intérieur

M<sup>le</sup> M.

En réponse à votre lettre en  
date du 31 Mars 1844, N<sup>o</sup> 2789, nous avons l'honneur  
de vous informer qu'une statue  
de Feytaud, représentant Psyche  
abandonnée sur les rochers, se  
trouve, ainsi que l'affermé,  
et arbitré, déposée parmi les  
œuvres du Sculpteur Bernis.

Nous pensons, M<sup>le</sup> M.,  
qu'il faut adopter en principe  
de n'acheter des ouvrages en  
statue que lors qu'ils ont un  
certain intérêt pour être placés  
en marbre; d'un autre côté,  
nous devons vous tenir remer-  
cier que l'insuffisance des ressources  
du Musée ne nous permet  
pas de vous proposer l'acqui-  
sition de la statue de M<sup>le</sup> Feytaud,  
pour le Musée de Sculpture,  
mais nous serions agréable d'ap-  
prendre, M<sup>le</sup> M., dans les  
cas où le Gouvernement seroit  
disposé à confier quelque travail  
à cet artiste, qui s'est chargé

d'écarter en marbre l'un des  
bustes de Louis, de Selvaud,  
ou d'autres artistes célèbres  
dont les modèles en plâtre  
sont par Zaccarates,  
ornent la Galerie du Musée.

Veuillez agréer, M<sup>lle</sup>  
M<sup>me</sup>.

M<sup>re</sup> le Com<sup>te</sup> Admireux.

Le Secrétaire

P. L.



N<sup>o</sup> 8607 de Dép<sup>t</sup> 16<sup>me</sup> Série.

Bruxelles, le 21 Mars 1848.

Royaume  
DE  
**BELGIQUE.**

N<sup>o</sup> 76  
3.

Ministère  
DE  
**L'INTÉRIEUR.**

Messieurs,

6<sup>e</sup> Div<sup>on</sup>

N<sup>o</sup> 2783.

OBJET:

Monsieur Feyens, Statuaire, prétend  
qu'une statue de plâtre représentant  
Tyche abandonnée sur les rochers  
a été déposée par lui en 1836, au  
Musée de la ville de Bruxelles, et  
qu'elle se trouve aujourd'hui au  
Musée de Sculpture parmi les  
œuvres de Vessels.

Il offre de vendre cette statue au gouvernement.  
Je vous prie, Messieurs, de vouloir bien  
me donner votre avis au sujet de  
ce qui précède et d'agréer l'assurance  
de ma considération très distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur  
NOLSON

A la Commission administrative du Musée  
royal de peinture et de Sculpture.